

CLA CARENCE ONTENCE



Vos études terminées, vous êtes maintenant à la recherche d'un partenaire financier pour vous accompagner tout au long de votre carrière? C'est le moment de rejoindre ING, nous proposons des services adaptés aux professions juridiques depuis 50 ans et des solutions digitales pour faciliter la gestion de vos dossiers.

Prenez rendez-vous sur ing.be/privalis



SOMMAIRE

05

ÉDITORIAL

Par la présidente de la Conférence du jeune barreau, Céline Wiard 06

BILLET DE LA RÉDACTRICE

Par Hanna Bouzekri

()

PETIT WEEK-END À ARRAS

Informations et inscriptions

08

PRÉSENTATION DE LA COMISSION

2021 - 2022

10

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Compte-rendu par M^e Lackner 12

LE MOT DU BÂTONNIER

Le billet de Monsieur le Bâtonnier Maurice Krings

13

LE MOT DU VICE PRÉSIDENT

Par Me Nicolas Gillet

24

LE PRIX DES ANCIENS PRÉSIDENTS

Par Me Anne-Claire Dombret



SORTIR DE LA CRISE DU COVID-19 PAR LE HAUT Par Roland Moreau



PURA VIDA AU COSTA RICA

Compte-Rendu par Carine Vander Stock



#VIVELAREVUE

Compte-rendu de Mes Despontin et Reul



LE GRAND VOYAGE

Découvrez les informations

34

LES ODB'S

Nos officiers de bouche ont testé pour vous un nouveau restaurant

36

FORMATIONS

Découvrez tous les Midis de la formation et les collogues de la Conférence

39 ACTIVITÉ

Le calendrier des formations, colloques, MDF, MDE et évènements en bref...





ÉDITORIAL

Au terme de l'assemblée générale du 26 juin 2020, après un premier confinement, j'ai été élue vice-présidente de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles.

Forte d'un enthousiasme débordant, j'ai nourri le souhait de tous vous rencontrer au cours des différentes missions généralement confiées à la fonction.

C'était sans compter, une fois de trop, sur cet envahisseur invisible, impalpable, qui nous a forcés à nous barricader, vidant nos cabinets de leur substance.

Notre profession s'en est trouvée réduite à sa plus simple expression, nos échanges « en présentiel » étant empêchés.

Les rencontres que j'ai rêvées de faire ont malheureusement été trop limitées aux seules séances d'exercices de plaidoiries, pourtant plus nombreuses que les années précédentes.

De septembre 2020 à mai 2021, j'ai échangé par écrit d'abord et rencontré ensuite quelques 331 stagiaires, tenus de répondre à cette obligation du stage.

J'ai été heureuse de ces rencontres mais je n'en ai pas eu assez.

Au terme de l'assemblée générale du 25 juin 2021, après un second confinement, j'ai été élue présidente de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles.

L'histoire ne peut pas se répéter.

Certes, la pandémie que nous avons vécue nous entrave encore à l'heure actuelle et aura certainement laissé des traces mais convenons d'une chose : après ce jour, je ne vous en parlerai plus.

Mes chers Confrères, mon souhait de vous (re)voir persiste et s'accroit au fur et à mesure que les mesures sanitaires s'assouplissent.

Pour y répondre, de nombreuses activités sportives & culturelles, des formations, des conférences et diverses festivités vous seront proposées tout au long de cette année judiciaire.

Elles ont été réfléchies et organisées par l'équipe de commissaires qui m'entoure. Ils ne reculeront devant aucun sacrifice pour vous divertir et d'ores et déjà, je les en remercie.

Je vous invite à découvrir l'agenda de tous nos rendez-vous sur notre site internet, flambant neuf, sur notre page Facebook ainsi que dans ce périodique.

Je vous en souhaite une excellente lecture.

A très vite,

Céline Wiard

LE MOT DE LA RÉDACTRICE EN CHEF



PANSER LE MONDE D'APRÈS

Eh oui c'est la rentrée! On a rangé les crèmes solaires, les raquettes de plage, les mots fléchés, les tongs ou les chaussures de rando... C'est reparti pour un tour!

Vous angoissez à l'idée de retrouver la pile de dossiers que vous vous étiez promis d'archiver pendant cette trêve estivale ? Rassurez-vous, ce sera peut-être la moins mauvaise des nouvelles.

L'été a oscillé entre intempéries, crainte d'une $4^{\rm e}$ vague et d'un énième confinement sans oublier le rapport du GIEC.

Pendant ce temps-là, on continue de s'écharper sur les réseaux sociaux à propos d'un ennemi invisible, qui en plus de nous gâcher la vie, nous divise. Alors vous voyez, ce tas de papier finalement, il peut rester là encore quelque temps.

Toutefois, le COVID aura eu le mérite de mettre en lumière qu'il fallait changer de modèle de société pour que le monde d'après soit plus égalitaire, respectueux de l'environnement et plus humain. Vaste chimère de quelques illuminés ou réelle volonté de la classe politique ?

Aurons-nous le courage de nous retrousser les manches pour laisser une planète décente à nos enfants ? La solution ne réside pas à aller polluer une autre planète, comme certains veulent nous le vendre, mais à trouver des solutions pour ici et

maintenant. Et des solutions pour penser et panser le monde d'après, il y en a.

Au travers de ce périodique, je vous propose l'aventure du plan Sophia : démarche de scientifiques, d'économistes et d'académiques qui ont réfléchi à une sortie de crise au-delà du modèle « business as usual ».

C'est aussi autour d'un colloque sur les instruments de droit des sociétés et de droit financier de l'économie durable qui permettra d'appréhender une approche durable du fonctionnement des entreprises, visant entre autres la prise en compte de considérations environnementales

Ce périodique retrace également l'année écoulée : le grand voyage au Costa Rica, la Revue, l'AG et l'élection du nouveau directoire.

Et si la CJBB vous rassemblait autour d'un programme pensé « no limit » par sa Présidente.

Réapprenons à nous rencontrer, à débattre et à s'amuser! Vive la rentrée et vive la CJBB!



Hanna Bouzekri

Secrétaire et rédactrice en chef de la Conférence du jeune barreau

PETIT WEEK-END

Du 24 au 26 septembre 2021

Arras,

Joyau du Pays d'Artois et le Musée du Louvre-Lens

Inattendue et envoûtante, Arras est une ville au passé riche et mouvementé.

Ses places de style baroque flamand, sa campagne environnante et la diversité de ses paysages en composent un somptueux écrin où il fait bon vivre en toute saison.

A moins de deux heures de Bruxelles, elle recèle de trésors gourmands et de splendeurs architecturales classées au patrimoine mondial de l'Unesco.

Les marchés colorés, les restaurants traditionnels, les tables originales et les bars à thème entraînent les visiteurs dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Amateurs d'échappées belles, profitez, l'espace d'un weekend, de cette douceur de vivre au cœur de l'Histoire!

La Conférence du jeune barreau aura le plaisir de vous y accueillir du vendredi 25 au dimanche 27 septembre 2020.

N'hésitez plus, réservez vos places dès à présent sur www.cjbb.be!

PROGRAMME

Vendredi 25 septembre 2020

Dès 17h, arrivée à l'Hôtel Mercure

(check-in)

Dîner au restaurant « Le Troisième

Lieu »

Nuitée à l'Hôtel Mercure

Samedi 26 septembre 2020

Petit-déjeuner à l'Hôtel Mercure

Visite guidée de la ville (ses places, son

beffroi, ses boves)

Déjeuner libre

Activité au choix pour l'après-midi :

a) Visite guidée du Musée des Beaux-

Arts d'Arras,

b) balade à vélo

c) escape game dans la ville d'Arras

(en extérieur)

Temps libre en fin d'après-midi

Dîner au restaurant « Le Clusius »

Nuitée à l'Hôtel Mercure

Dimanche 27 septembre 2020

Petit-déjeuner à l'Hôtel Mercure

Départ vers Lens

Visite du Musée Louvre-Lens (la Galerie

du Temps et l'Exposition temporaire)

Après-midi libre avec possibilité de se restaurer sur place (déjeuner au

restaurent du Musée « L'Atelier de Marc

Meurin »)

Stagiaires membres CJBB : 250 EUR / Avocats membres CJBB < 10 ans de tableau : 280 EUR Avocats membres CJBB > 10 ans de tableau : 295 EUR / Non-membres CJBB : 310,00 EUR Enfants et single : nous contacter.

Inscriptions via notre site internet www.cjbb.be

LA COMMISSION 2020-2021





Vice-président Nicolas GILLET Place Leemans, 20 1050 Bruxelles

③ 02 343 13 60

a nicolas.gillet@dewitlawoffice.be



Ancienne présidente Panagiota Baloji Rue de la Montagne 56 bte 1 1000 Bruxelles

Q 02 512 09 20

panagiota.baloji@live.be



Orateur de rentrée Guillaume LYSRue du Beau Site 11
1000 Bruxelles

Q 02 211 08 87

gl@act-law.be



Directrice Sarah Ben MessaoudAvenue Louise 523
1050 Ixelles

Q 02 626 37 11

Présidente Céline WIARD

sarah.benmessaoud@swing-law.eu

LES COMMISSAIRES



Secrétaire Rédactrice en chef Hanna BOUZEKRI Avenue Albert-Elisabeth 46 1200 Woluwe-Saint-Lambert

- **Q** 02 735 00 11
- ❷ h.bouzekri@lexabel.be



Trésorier Sponsoring Thomas METZGER Avenue Louise 523 1050 Ixelles

- **Q** 02 600 52 00
- tmetzger@buylelegal.eu



Trésorier - adjointSponsoring - adjoint
Karim SEDAD
Avenue de la Toison d'Or 68/10
1060 Saint-Gilles

- **Q** 02 850 65 09
- ks@akalex.be



Officier de bouche

Sophia AZZOUG Avenue Louise 140 1050 Ixelles

- **©** 02 319 01 15
- info@azzoug-avocat.be



Officier de bouche adjoint

Margaux KERKHOFS Avenue Louise 523 1050 Ixelles

- **Q** 02 626 37 14
- margaux.kerkhofs@swing-law.eu



Responsable activités culturelles et sportives

Nastassja LORIAUX Chaussée de la Hulpe 187 1170 Watermael-Boitsfort

- **Q** 02 675 30 30
- n.loriaux@janson.be



Responsable des activités scientifiques

Quentin VANDERSMISSEN Chaussée de Mons 518 1070 Anderlecht

- **Q** 02 521 33 16
- q.vandersmissen@avocat.be



Adjointe aux activités scientifiques

Jessica DERNONCOURT Rue Dautzenberg 42 1050 Ixelles

- **O** 02 627 01 27
- 02 02 1 0 1 2 1





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

25 juin 2021, 15h00. Les fidèles de la Conférence se dirigent vers la salle 1.33 du vieux Palais. Affublés de leurs masques, ils repèrent les petits « V » sur les bancs où ils pourront prendre place. Des contraintes, certes, mais qui ne rendent pas l'évènement moins chaleureux pour autant.

Comme le veut la tradition, le bal s'ouvre avec le discours de la Secrétaire pour le rapport des activités. L'exercice s'annonce difficile pour Me Sandra Borgniet compte tenu des circonstances qui ont rythmé cette année. Et pourtant, avec toute sa fraîcheur et son franc parlé, elle ne manque pas de nous rappeler que la CJBB était bien présente cette année : accueil des stagiaires, foot, badminton, initiation à la langue des signes, visite Street Art, voyage au Costa Rica, sans oublier la Revue. Ce qui relevait de l'impossible, la Conférence l'a fait.

Vient ensuite le discours du Trésorier pour le rapport aux comptes. Bien entendu, personne ne s'attend à ce qu'il parle du moindre chiffre. On ne plaisante pas avec les traditions. Me Thomas Metzger, avec tout le talent oratoire et l'humour qu'on lui connait, en profite ainsi pour nous faire un discours digne d'un Lejeune et Janson, à ce point convaincant qu'il amène sans souci l'assemblée à approuver les comptes.

Enfin, la Présidente clôture l'année 2020-2021 avec un discours remplidémotion et d'optimisme. Il faut reconnaître que Me Panagiota Baloji nous a donné une bonne leçon de persévérance. Après avoir dû programmer et annuler des dizaines d'évènements, elle a finalement rempli sa mission avec brio en 6 semaines au lieu de 40. Son sourire légendaire et sa bonne humeur contagieuse n'ont jamais failli, et on ne peut que saluer sa ténacité. Et comme elle le rappelle si bien, tout cela n'aurait pu être possible sans sa merveilleuse « Commission de l'Impossible » qu'elle semble affectionner inconditionnellement.

L'avenir s'ouvre alors devant nous. Cette année, des élections uniquement pour le Directoire, mais pas de nouveaux commissaires élus, l'équipe actuelle poursuivant avec 8 de ses effectifs.

Me Céline Wiard est élue Présidente pour l'année 2021-2022. Le ton est immédiatement donné : ceux qui parlent déjà de la quatrième vague sont priés de quitter la salle. On ne parle plus du covid et les seules bulles que l'on évoquera seront celles du champagne. La nouvelle Présidente fait déjà preuve de toute la détermination qui la caractérise et est bien décidée à rassembler à nouveau les confrères. Elle nous présente son « Plan No Limit » qui nous fait immédiatement rêver : une soirée dansante en septembre, la rentrée solennelle en janvier, un voyage au ski en mars, un grand voyage à Madagascar, ... une année qui s'annonce riche en activités, ce dont on se réjouit.

Me Christine Rizzo nous présente ensuite son candidat à la Vice-présidence : il mesure 2 mètres, il chausse du 49, et il est maladivement mystérieux. Ancien trésorier, adepte des concours d'éloquence, une capacité bibitive hors du commun que tous les barreaux étrangers lui envient, bref un véritable héro pour la CJBB, Me Nicolas Gillet est sans aucun doute le candidat idéal pour ce poste auquel il est élu à l'unanimité





Me Michel Kaiser se prêtera à l'exercice également pour nous présenter la Directrice, Me Sarah Ben Messaoud. Ancienne commissaire et oratrice de rentrée, la CJBB n'a plus de secret pour elle. Si on retiendra surtout qu'elle partage avec la Présidente la même passion dévorante pour un chanteur français bien connu, on sait que Me Ben

Messaoud a toutes les qualités requises pour occuper ce poste de bras droit. Un duo que l'on connait déjà très bien et qui s'annonce « pépite ».

Enfin, Me Melissa Sayeh est élue oratrice de rentrée pour l'année 2022-2023. Un choix pas si inattendu que ça selon sa présentatrice, Me Marie Dupont, qui nous explique avec talent qu'elle est la candidate idéale puisqu'elle n'a jamais obtenu aucun prix de plaidoirie et qu'elle a acquis une grande résistance au stress en travaillant pour elle. Me Sayeh représente la pluralité du barreau : une femme, métisse, multi-facettes et liégeoise. Une rentrée solennelle qui s'annonce haute en couleurs.



25 juin 2021, 17h00. L'assemblée générale de la CJBB se clôture et nous sortons tous avec cet espoir de retrouver, bientôt, la vie d'avant. La chaleureuse réception de fin d'année qui suit renforce encore plus ce sentiment. Certes, Me Céline Wiard et son équipe devront sans doute encore faire face à des difficultés. Mais si à l'impossible nul n'est tenu, impossible n'est pas CJBB.



Audrey LACKNER Avocate au barreau de Bruxelles

Coupes de la Conférence

Coupe Marie Popelin
Caroline DIEL

Coupe Pierre Paulus de Châtelet Sami DERRADJI et Thomas METZGEF

Coupe de la Conférence du jeune barreau



LE MOT DU BÂTONNIER



Mes chères consœurs. Mes chers confrères,

La présidente de la Conférence, Maître Céline Wiard, me fait le plaisir d'ouvrir les colonnes de la revue de la Conférence pour vous adresser un bref message en ce début d'année judiciaire.

Après plus d'une année marquée par toutes les restrictions imposées en raison de la crise sanitaire, la Conférence peut enfin reprendre - espérons-le - le cours normal de ses activités.

Nous aurons à nouveau l'occasion de nous revoir au cours des conférences, colloques, et midis de la formation et autres manifestations, telles que la Berryer, les Palais Littéraires et Artistiques, etc.

La Conférence joue depuis plus d'un siècle, un rôle essentiel dans la vie du barreau en multipliant chaque année les activités qui sont autant d'occasions de nous rencontrer. C'est un facteur de cohésion sociale au sein du barreau et le conseil de l'Ordre est attentif à soutenir la Conférence du jeune barreau.

Je vous invite donc, surtout les plus jeunes d'entre vous, à vous faire membres de la Conférence et à participer à ses activités.

J'espère donc vous y voir nombreux!

Votre bien dévoué,

Maurice KRINGS Bâtonnier



LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

« DOCERE ET PLACERE, MOVERE »¹

Du temps de l'antiquité, c'est par ce triptyque singulier que Cicéron définissait l'éloquence. A ce jour, il n'y a point lieu de douter que cette définition est toujours d'actualité et que les plus de 340 stagiaires qui seront amenés à passer leur exercice de plaidoirie cette année feront application de ces préceptes pour y briller et passer avec brio cette étape majeure de leur parcours d'avocat stagiaires qui aboutira in fine à leur inscription au tableau de notre Ordre.

De triptyque, il en sera également question pour ma charge de vice-Président de la Conférence du jeune barreau puisque trois missions principales me sont dévolues cette année. La première a trait à la présidence du Jury ordinaire des exercices de plaidoiries. La seconde vise à représenter la Conférence à la Commission du stage et, last but not least, la troisième, consiste à vous préparer une année judiciaire 2022-2023 riche de nombreuses activités aussi diverses que variées, tant culturelles et sportives que scientifiques et festives et ce, dans le prolongement de l'année 2021-2022 que vous a préparée Me Céline Wiard.

Concernant ma première mission, il m'appartient donc de présider le jury ordinaire des exercices de plaidoiries qui est composé d'anciens commissaires de la Conférence et d'anciens membres du Conseil de l'ordre. Ce jury est chargé d'évaluer les stagiaires présentant leurs exercices afin de leur donner un retour sur les conclusions que ceux-ci auront rédigées pour cette occasion et sur leur plaidoirie. Cet exercice permet pour la quasi seule et unique fois dans la vie d'un avocat d'obtenir un retour constructif sur ses prestations tant écrites qu'orales. A cette occasion, un professeur de diction diplômé du conservatoire royal de Bruxelles sera également présent pour apporter un éclairage supplémentaire.

Afin de permettre aux stagiaires de mettre toutes les chances de leurs côtés, deux séances d'information à leur attention seront organisées lors desquelles il sera insisté sur les attentes du jury. Ces séances permettront également aux stagiaires de poser leurs questions éventuelles. De

plus, la Conférence a mis en place un système permettant aux candidats devant repasser l'exercice de disposer d'un support particulier tant pour la partie écrite que pour la partie orale. Par ces gestes, la Conférence s'efforce, à sa mesure, de mettre en pratique les principes de solidarité et de service aux confrères qui lui sont chers.

Cet exercice de plaidoirie, s'il est un passage obligé pour tout stagiaire et le couronnement des formations effectuées durant leurs deux premières années de stage, il n'en demeure pas moins également un exercice d'excellence. En effet, les dix stagiaires qui auront été les plus brillants lors de leur exercice participeront à la « finale des prix Boels » qui consacrera les deux stagiaires qui auront su se montrer les plus convaincants et qui se verront récompenser du prestigieux Prix Georges Boels.

Ma deuxième mission me conduira à siéger au sein de la commission du stage. Cette commission, présidée par le Dauphin de l'Ordre, a pour fonction de traiter toutes questions relatives au stage et de régler les éventuels conflits entre stagiaires et maitres de stage. Lors de ce mandat, et dans le prolongement de ma première mission, je serai particulièrement attentif à la situation des stagiaires qui constituent la promesse de l'aube de notre profession.

Enfin, une année de vice-présidence est l'occasion pour son titulaire de préparer l'année de présidence qui suivra. Je forme le vœu (je présume partagé par tous) que la période que nous avons connue récemment ne sera plus qu'un lointain souvenir et qu'il n'y aura plus de frein pour nous rencontrer dès cette année dans le cadre de différentes activités qui seront organisés par la Conférence et de vous accueillir l'année qui suit dans une autre qualité pour de nouvelles réjouissances!

Nicolas GILLET

Vice-Président de la Conférence du jeune barreau

1. Enseigner, Plaire, Émouvoir



Chers Confrères, Chères Consœurs,

Je souhaiterais utiliser ces quelques lignes, en premier lieu, pour adresser mes remerciements à ma prédécesseure, Margaux CONIL-SEON, pour le travail qu'elle a accompli en vue de l'amélioration du statut des stagiaires, notamment en ayant activement participé à l'élaboration et à l'adoption du règlement sur l'agrément des maitres de stage, pour l'énergie qu'elle a investi dans le Carrefour des Stagiaires malgré la période difficile que fût la crise sanitaire ainsi que pour sa disponibilité, son soutien sans faille et ses précieux conseils. Il m'importe également de remercier les membres de l'association pour leur investissement et leur détermination qui nous permettent chaque année de mettre sur pied divers projets et événements.

Ces projets et événements tendent tous au même but : soutenir et accompagner les stagiaires dans leurs premiers pas au Barreau. Que ce soit par le biais des formations, des projets (huissier/prison/audience/parquet), des cours de langue, des afterwork ou des activités parfois réalisées en collaboration avec d'autres associations du Barreau (la CJBB, le Jabkes, ...), le Carrefour tente de faciliter les échanges entre avocats, de les former et de faire naitre un sentiment de solidarité entre eux.

Cette année, plus que toute autre, le Carrefour aura pour objectif de relancer l'ensemble des activités qui ont malheureusement dû être mises de côté en raison de la crise sanitaire et des nombreuses règles contraignantes qui en ont découlé. Pour ce faire, nous pouvons déjà compter sur une équipe surmotivée.

Mais il nous reste évidemment de la place pour accueillir de nouveaux membres ! Que vous soyez jeune stagiaire ou stagiaire endurci, nous ne pouvons que vous encourager à rejoindre l'une de nos 14 commissions. Intégrer le Carrefour, ce n'est pas seulement participer à l'organisation de nos événements mais c'est aussi faire partie d'un groupe de jeunes avocats dynamiques, engagés et soudés.

Pour de plus amples informations à propos du Carrefour des Stagiaires, je vous invite à consulter notre site internet (www.carrefourdesstagiaires.com) ainsi que notre page Facebook. N'hésitez pas non plus à nous contacter directement ou à venir à notre rencontre lors de nos activités.

Enfin, je tiens à vous souhaiter, au nom de tous les membres du Carrefour des Stagiaires, une excellente rentrée judiciaire et, pour les nouveaux d'entre nous, la bienvenue au Barreau!

Au plaisir de vous rencontrer très bientôt,



Fanny CAESTECKERDéléguée des stagiaires
Avocate au barreau de Bruxelles



Pour vos salles de réunion, vos espaces bureaux et halls de réception, optez pour les solutions de désinfection de l'air de **Novaerus.**

Novaerus, ce sont :

3 modèles de désinfection de l'air enregistrés et validés par le gouvernement:

- NV 200 pour les petits espaces (jusqu'à 80 m³/h)
- NV 800 pour les espaces de taille moyenne (jusqu'à 260m³/h)
- NV 1050 pour les grands espaces (jusqu'à 900 m³/h)

99,9% des virus (SARS-Cov2), bactéries, pollens et autres agents pathogènes dans l'air éliminés avec une efficacité scientifiquement prouvée.







Pour plus d'information

www.respirersansvirus.be
Tél. +32 (0)81 25 50 50
disinfection@analis.be

DOSSIER

SORTIR DE LA CRISE DU COVID-19 PAR LE HAUT

L'expérience du Plan Sophia : un plan de transition pour une relance durable en Belgique



Margaret Mead

Les entrepreneurs de la Coalition KAYA¹ ne pouvaient accepter l'idée que la sortie de la crise sanitaire se fasse sur le mode "business as usual". Ils ont donc facilement trouvé le soutien d'une centaine d'académiques pour créer un mouvement ad hoc, le "Resilience Management Group", afin de publier une carte blanche mais surtout pour élaborer de manière participative un plan crédible de relance durable.

Cet article relate la belle histoire du Plan Sophia, sa réception positive par le public, mitigée par les politiques et tire des leçons pour le futur.

1. A L'ORIGINE : LA COALITION KAYA

Il était une fois, en avril 2019, une initiative spontanée portée par Marc Lemaire, Frédéric Chomé et moi-même. Notre démarche s'est voulue ouverte, collective, bénévole, sans lien avec aucune structure existante. Nous, les fondateurs avons travaillé à partir d'un diagnostic sévère de la situation économique, sociale et environnementale tout en élaborant une vision d'avenir positive. La matière première devenait ainsi disponible pour lancer un processus participatif qui pourrait confirmer que suffisamment d'entrepreneurs de la transition écologique souhaitaient se rassembler autour de ces idées fortes et les étoffer sur base de leurs expériences afin d'en faire un document fédérateur.

Le 7 mai 2019, 41 entreprises se sont rassemblées via un processus d'intelligence collective qui a permis d'aboutir au document : « Pour une économie régénérative respectueuse des limites planétaires », la première version d'un manifeste-plaidoyer à destination des politiques, relayé par la presse. L'objectif principal du plaidoyer était d'amener à la réduction des « émissions globales » de la Belgique de 80% d'ici 2030.

Par la suite, plus d'une centaine d'autres entreprises ont rapidement rejoint le mouvement, ce qui a permis d'améliorer le document qui a été publié dans sa version définitive le 2 novembre 2019 à l'occasion du lancement officiel de la « Coalition KAYA des entreprises de la transition écologique ».

« Nous avons besoin d'un plan de mesures inédit dans l'Histoire humaine pour faire face au défi climatique (ainsi qu'à celui de la biodiversité qui est tout aussi important). Les solutions seront tant techniques qu'humaines.

En effet, nous avons besoin d'un changement profond de nos modes d'existence et du système économique (et pas seulement de certains éléments de ce système). Nous avons besoin d'un nouveau contrat social et environnemental. Nous proposons une nouvelle économie 'régénérative' basée sur les principes et valeurs suivants :

Les entreprises (et les entrepreneurs !) ne sont pas un problème mais une solution dès lors qu'elles sont sources d'inspiration vers plus de durabilité.

- Les entreprises de la transition écologique portent en elles des projets et une vision radicale du changement.
 L'humain doit être au cœur de la transition
- La société a besoin de plus de 'commons' (biens communs) et de moins de privatisations (de terre, etc.)
 La sobriété est une valeur de base. L'économie doit être de plus en plus dématérialisée
- La croissance quantitative n'est plus la solution unique au développement
- L'Homme doit accepter la finitude de toute chose (et des limites de notre planète)
- Le but ultime et unique d'une entreprise n'est pas de rémunérer le capital mais de créer et de distribuer de la richesse (y compris pour les employés), au travers notamment de la relocalisation de l'économie.

Face aux enjeux, il faut faire grandir rapidement les entreprises de la transition. Pour ce faire, l'Etat doit envoyer un signal clair aux consommateurs via une TVE (Taxe sur la Valeur Environnementale) dont le but est de rendre les produits à impact positif moins chers et, a contrario, les produits à impact négatif de plus en plus chers ».

^{1.} Dénommée ainsi en hommage à l'économiste japonais Yoichi Kaya qui a élaboré en 1993 l'équation qui porte son nom et qui relie les émissions anthropiques de dioxyde de carbone (CO2) à des paramètres d'ordres démographique, économique et énergétique.

2. LE RMG (RESILIENCE MANAGEMENT GROUP) ET LA CONSTRUCTION PARTICIPATIVE DU PLAN SOPHIA (UN DOCUMENT FÉDÉRATEUR)

Le 20 février 2020 (à ce moment, on évoque à peine le Covid-19 ; 1 seul cas a été identifié en Belgique), la Coalition Kaya a réuni l'ensemble de ses membres pour un atelier collaboratif destiné à imaginer la meilleure gouvernance pour le collectif et à déterminer les priorités à mettre en avant. Pierre Larrouturou, l'initiateur du plan Finance-Climat pour l'Union européenne, a inspiré tous les participants avec un discours appelant à une transformation globale de la société.

Quelques semaines plus tard, le Coronavirus, devenu une plaie mondiale, touchait notre pays de plein fouet. Les politiques ont dû gérer des équations à plusieurs inconnues, sans solutions idéales, tiraillés entre les enjeux sanitaires et économiques. L'environnement n'était plus prioritaire.

Devant l'étendue de la crise, il a fallu agir vite et les premiers plans d'urgence ont été élaborés afin d'éviter l'effondrement de l'économie et de préserver l'emploi. Pour analyser et lutter contre ces conséquences économiques, le gouvernement fédéral a décidé le 19 mars 2020 de créer l'Economic Risk Management Group (ERMG), présidé par le gouverneur de la Banque nationale Pierre Wunsch.

Sa préoccupation était de relancer la machine au plus vite, comme avant, en négligeant voire en oubliant tous nos engagements internationaux, alors que ceux-ci ne sont pourtant que des minima à atteindre rapidement afin de gérer la planète de manière durable.

Dans le même temps, les entrepreneurs de la coalition KAYA ont pris pleinement conscience du danger de voir cette pensée unique, celle qui prépare l'effondrement des écosystèmes en niant l'existence des limites planétaires, orienter toutes les décisions des autorités pour sortir de la crise.

Ils ont alors l'idée de s'associer avec le monde scientifique afin d'occuper les médias avec un message simple : « pas de retour au 'business as usual' ; la 'relance' ne fait de sens que si elle porte en elle une vraie réorientation et le redéploiement vers la transition juste ».

C'est ainsi que se crée le Resilience Management Group (RMG, pour faire un pied de nez au ERMG!) avec comme particularité de réunir des académiques et des entrepreneurs de la transition qui concilient dans une fructueuse symbiose les analyses et la théorie avec les expériences du terrain. L'objectif du RMG était de sortir durablement de la crise actuelle et de réduire les risques de futures crises plus structurelles, à savoir produire des pistes concrètes et établir des recommandations prioritaires à mettre en œuvre rapidement par les autorités européennes, fédérales et régionales.

Le groupe s'est vite rendu compte qu'il fallait un minimum de temps pour construire un plan de transition cohérent et coordonné, d'autant plus que les conditions sanitaires ont commencé à compliquer la tenue des réunions qui ne pouvaient plus se faire qu'à distance. Devant l'urgence, le groupe a décidé de travailler en deux temps.

Le 25 avril est publiée une carte blanche « Sortir de la crise du Covid-19 et en tirer les leçons pour éviter de contribuer à de nouvelles crises systémiques »², co-écrite et / ou soutenue par l'ensemble des membres du RMG. Ce texte a été accueilli très favorablement et il a servi d'introduction au plan de mesures élaboré en quelques semaines afin de le concrétiser.



2. https://plus.lesoir.be/296671/article/2020-04-25/sortir-de-lacrise-du-covid-19-et-en-tirer-les-lecons-pour-eviter-de-contribuer



3. LE « PLAN SOPHIA »

De mi-avril à mi-mai 2020, regroupés au sein du RMG, plus de 100 scientifiques et les 200 entreprises KAYA ont travaillé de manière collaborative pour produire un plan composé de 15 trains de mesures thématiques.

3.1. LES POINTS FORTS

Le 14 mai 2020, un texte est publié dans le journal Le Soir dont voici un extrait :

« Désormais, nos autorités se penchent logiquement sur des scénarios de sortie de crises. Au pluriel car nous subissons à la fois une crise sanitaire que le confinement a permis de maîtriser et une crise économique que le confinement risque d'aggraver. C'est le défi complexe à relever pour éviter de tomber dans une grave crise sociale et pour prévenir une crise du climat et de l'environnement qui menacerait l'humanité tout entière.

La Santé a reçu la priorité et tout le monde s'en réjouit ; les gouvernements redécouvrent des professions "cruciales" de première ligne qui, il y a peu, luttaient pour leur emploi et leur salaire.

L'économie revient maintenant au premier plan. C'est nécessaire mais pas n'importe comment!

Certains veulent une relance rapide, 'business as usual', sans rien changer au système et à ses défauts mis en évidence dans les causes et les conséquences de la pandémie. D'autres observent que la résilience de l'économie est aussi importante que sa compétitivité. Ils plaident pour que les moyens alloués à la relance servent à mettre en œuvre l'indispensable 'transition juste' qui nous permettra d'éviter, de retarder ou d'atténuer les effets des crises futures.

Nous faisons partie de ces 'transitionneurs' qui, avec beaucoup d'autres³, proposent une dynamique pour sortir de cette crise 'par le haut'.

CONSTAT, DIAGNOSTIC ET APPRENTISSAGES

D'après une publication du Harvard Global Health Institute, commandée par le World Economic Forum en 2019, « avec l'accroissement de la densité de population, des déplacements humains, de la déforestation et du changement climatique, une nouvelle ère de risque épidémique a commencé. Le nombre et la diversité des épidémies ont augmenté sur les 30 dernières années, une tendance qui devrait s'intensifier »⁴.

On ne peut donc nier, même si l'origine précise du Covid-19 reste un sujet de discussion, qu'il y ait un lien entre ces pandémies et un phénomène plus global et plus structurel, dont les conséquences commencent seulement à se faire sentir.

Le système mondialisé dominant, axé sur une croissance matérielle infinie dans un monde fini, épuise les ressources naturelles et engendre des pollutions qui affectent gravement les océans, l'ensemble des sols et notre atmosphère ainsi que tous les êtres vivants qui en dépendent. L'eau, la terre et l'air sont gravement menacés. L'Humanité exerce - de façon extrêmement inégale entre les individus qui la composent une 'empreinte écologique' deux fois supérieure à la capacité de la planète. Autrement dit, elle vit à crédit 'au détriment des générations futures'.

S'il est hasardeux de prétendre que la planète se vengerait de l'action des humains, il est correct de dire qu'elle étouffe sous le poids des modes de production et de consommation actuels. Nous commençons à étouffer avec elle, et ceci de manière tout aussi inégale : le 'système' pénalise déjà bien plus durement les ménages à faibles revenus et les personnes vivant dans la pauvreté, sous toutes les latitudes.

La correction urgente de ces problèmes interconnectés exige une réponse systémique et globale qui repositionne l'espèce humaine au sein de son écosystème naturel dont elle s'est éloignée par erreur et par méconnaissance.

- 3. Voir, entre autres : https://www.klimaatpanel.be/laravel-filemanager/files/shares/klimaatpanel_OK_FR_volledig_spread_LwR2.pdf
- 4. http://www3.weforum.org/docs/WEF%20HGHI_Outbreak_ Readiness_Business_Impact.pdf

LEÇONS DE LA CRISE SANITAIRE, POUR UNE RELANCE RAPIDE ET DURABLE

Au travers de cette crise, nos comportements changent, par obligation et/ou par choix. Elle peut nous faire prendre conscience des choses essentielles et aider à questionner le sens de nos modes de consommation et de production. C'est l'occasion de capitaliser sur les comportements vertueux.

Il ne s'agit pas aujourd'hui d'arrêter l'économie ou de 'retourner à la bougie' mais bien d'assurer la rapide et nécessaire transition vers une autre économie, inclusive, coopérative, circulaire, une économie qui opère dans les limites de la planète et respecte d'autres valeurs que la concurrence et l'obsession du 'moins cher'. Puisque, devant une menace irrémédiable, on est capable de changer nos comportements, faisons-le aussi pour préserver le climat, la biodiversité et l'ensemble des ressources qui sont indispensables à la survie des Belges comme de toutes les populations dans le monde.

La crise du coronavirus exige des mesures économiques immédiates et radicales d'aide aux victimes de la récession économique. Il faut offrir un filet de protection sociale de qualité aux travailleurs, salariés et indépendants, qui subissent une perte majeure de revenu et veiller à l'inclusion sociale des plus vulnérables. Pour une action à long terme, il s'agit également de préserver le potentiel productif durable de l'économie en appliquant des critères de bon sens : des perspectives favorables devraient se dessiner, évitant l'impact sociétal négatif et assurant un couple 'rendement/risque ' satisfaisant. Enfin, il s'agit d'être lucide et d'encourager les secteurs bénéfiques à la santé et à l'environnement tout en accompagnant la nécessaire évolution des autres secteurs.

FEUILLE DE ROUTE

On entend souvent dire que les pouvoirs publics ne soutiennent le 'business as usual' que parce qu'il n'y a pas de plan alternatif. Rien n'est plus faux ! Les gouvernements ont approuvé les accords internationaux sur le climat et la biodiversité ainsi que les 17 «Objectifs de développement durable». Ceux-ci forment ensemble et de manière indissociable les objectifs que tous les États de ce monde se sont engagés en 2015 à atteindre dans leur intégralité à l'horizon 2030, c'est-à-dire demain.

L'Union européenne dispose depuis décembre 2019 d'une stratégie cohérente (le 'Green Deal') qui « réconcilie l'économie et la planète ... et qui s'assure que personne n'est laissé à l'écart »⁵.

5. Cité par Ursula Von der Leyen le 11/12/2019 lors de sa présentation du Green Deal : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/speech_19_6749

Notre première demande est que le Fédéral et les Régions rejoignent les États-membres qui soutiennent clairement la mise en œuvre, sans retard, du programme législatif du 'Green Deal' qui a la capacité d'engager l'économie européenne dans la bonne direction. Il est scandaleux que des forces contraires, économiques et politiques passéistes, profitent de l'inquiétude des employeurs et des travailleurs pour réattiser le débat de 'la fin du mois' versus 'la fin du monde'. Ils ralentissent ainsi l'émergence de cette nouvelle économie moins carbonée, plus juste, circulaire et régénérative.

Les différentes mesures de soutien aux entreprises sont une occasion d'accélérer l'évolution vers une économie régénérative. A cette fin, ces aides devraient répondre à un certain nombre de conditions :

- 1. l'arrêt de tous les subsides aux énergies fossiles, redirigés vers les énergies durables
- 2. le ciblage des milliards dégagés pour la relance qui doivent bénéficier à l'économie réelle et aller en totalité vers la création et la préservation d'emplois doublement 'durables' (faiblement délocalisables et respectueux des limites de la planète).
- 3. un impôt européen sur les bénéfices des grandes entreprises (selon un taux variable, ajusté à leur empreinte carbone)

UNE ÉCONOMIE DÉMOCRATIQUE ET INSPIRÉE DU 'DONUT'

Le plan de redéploiement économique doit combiner les contraintes sociales et environnementales. Il serait bon de s'inspirer du cadre conceptuel de la "doughnut economy" qui vise à créer un plafond écologique et un plancher social entre lesquels les activités économiques se développent harmonieusement. Ce cadre nous incite donc à restreindre ce qui est néfaste pour le développement du vivre ensemble, tout en accélérant les investissements et les créations d'emploi dans les secteurs d'avenir.

Il ne s'agit pas de remettre en question le libre-échange mais bien de prendre conscience de ses dangers : la dépendance extrême qu'il entraîne, les dérives du système financier qui l'accompagnent et les risques de déstabilisation des systèmes politiques, sociaux et écologiques. Il s'agit, d'une part, d'utiliser ses vertus, en privilégiant par exemple

6. Kate Raworth: https://www.lisez.com/livre-grand-format/la-theorie-du-donut/9782259268080 (voir aussi pages 11 et 12 du plaidoyer Kaya)

les échanges intra-européens sur les biens et services les plus critiques tels que l'alimentation, la santé, l'énergie, les infrastructures (avec un éventuel surcoût, prix à payer pour assurer notre indépendance dans certains domaines et un système économique plus résilient face à des crises) et, d'autre part, de donner une véritable place aux humains dans la gouvernance des entreprises, condition pour sortir de l'inféodation de nos entreprises au règne de la finance.

Il s'agit de mettre le commerce au service du développement durable. Cela signifie intégrer des normes sanitaires, sociales et environnementales contraignantes dans les accords commerciaux et faire de leur promotion une composante des politiques commerciales, de manière à soutenir les efforts des pays en développement qui s'engagent dans le développement durable.

DES POUVOIRS PUBLICS FORTS ET VISIONNAIRES AIDÉS PAR UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

Les pouvoirs publics doivent retrouver leur juste rôle, devenu trop réduit face au marché qui maximise l'immédiat privé plutôt que de privilégier l'avenir collectif. Cette faiblesse a eu deux résultats catastrophiques :

- la difficulté à planifier le long terme, qui doit être corrigée en responsabilisant le politique et les administrations, appuyés par des conseils d'avis scientifiques multidisciplinaires et des consultations des parties prenantes.
- l'augmentation des inégalités qui doit être jugulée afin d'éviter une amertume sociale et des conflits socioéconomiques.

Le souci d'éviter l'excès de contraintes règlementaires est compréhensible. Mais les régulations contraignantes nécessaires à la réalisation des objectifs à la réalisation desquels la Belgique s'est engagée doivent être adoptées et effectivement mises en œuvre.

La pandémie nous contraint à un régime d'exception pour plusieurs mois au minimum. Or la démocratie était déjà menacée en Europe et ailleurs par des velléités autoritaires, le populisme et la méfiance des citoyens vis-à-vis du pouvoir politique. Le plan de redéploiement économique devra donc s'accompagner d'une grande transparence de la vie politique, d'une révision des institutions et d'un approfondissement de la démocratie participative.

PROSPÉRITÉ PARTAGÉE ET SÉCURITÉ SOCIALE

Il convient d'établir un véritable pacte pour l'emploi :

- Garantir à chacun de retrouver un revenu via un emploi décent dans ce monde en changement, y compris pour celles et ceux dont les métiers pourraient se voir profondément transformés, voire disparaître à court terme.
- Veiller à réduire fortement toutes les inégalités sur lesquelles s'est construite notre société actuelle pour un redémarrage plus équitable et apaisé; en particulier en faisant des hommes et des femmes des citoyens de leur entreprise, c'est-à-dire en leur permettant de participer à sa gouvernance et à son capital.
- Refonder la sécurité sociale, fortement ébranlée par la croissance du ratio inactifs/actifs et la modification de la pyramide des âges.
- Financer et sauvegarder en priorité les biens et services essentiels (emplois de qualité, alimentation, énergie & eau, santé, ...)

Il est temps de préparer un avenir qui nous évite « un éternel épuisement faisant de nous des 'Sisyphes résignés'. Il est donc urgent de penser et d'agir de façon durable au risque de devoir panser durablement 7 .

Mieux vaut prévenir que guérir! »

3.2. LES 15 THÈMES ET LES MESURES

'Sophia' était un plan de mesures structuré en 15 thèmes.

Chaque ensemble de mesures a été élaboré par un groupe d'experts spécialisé dans le thème. Dans le cadre de cet article nous ne pouvons que les citer : Aide aux entreprises ; Consommation durable ; Production responsable / relocalisation ; Agriculture et alimentation ; Banque, assurance et fonds de placement ; Fiscalité ; Energie ; Bâtiments et aménagement du territoire ; Mobilité ; Démocratie, Etat et Pouvoirs publics ; Santé ; Sécurité sociale / nouveau contrat social / emploi ; Enseignement / éducation ; Coopération au développement ; Transition intérieure. A la fin 2020, un 16 me thème, est venu s'ajouter : Culture.

^{7.} https://www.lalibre.be/debats/opinions/plus-de-250-scientifiques-appellent-a-repenser-d-urgence-notre-mode-de-developpement-5e8dddb99978e2284155a4f0



Son ambition était de susciter le débat, d'encourager de nouvelles contributions, de signaler aux gouvernements (fédéral et régionaux) que de nombreux académiques sont disponibles pour collaborer avec eux en vue d'affiner les propositions émises et construire ainsi une Belgique plus solidaire, prospère, résiliente et durable.

4. L'ACCUEIL DIVERSIFIÉ DU PLAN ET SON IMPACT RELATIF

Le Plan a été présenté le 13 mai 2020, la veille de sa publication, à la Première ministre Sophie Wilmes.

Présenté comme une proposition constructive et réaliste mais aussi comme une alternative claire aux discours ambiants, le message concernant la nécessité de réorienter l'économie avant de la relancer a été écouté avec attention. La Première ministre s'était engagée à poursuivre le dialogue et elle a tenu sa promesse puisque le RMG a fait partie des représentants de la société civile que le gouvernement 'en affaires courantes' a sollicités durant sa collecte d'avis afin de préparer le travail du futur gouvernement de plein exercice sur la 'relance'.

Alertés par la couverture médiatique, la plupart des présidents de partis francophones ont rapidement invité les membres du RMG pour des échanges généralement fructueux. L'offre de services des académiques a été bien recue et a connu des suivis favorables.

Alors que la démarche (initiée du côté francophone) a été menée en parallèle dans les deux langues et avec des experts de l'ensemble du pays, la réaction a été nettement plus mitigée du côté néerlandophone, où seul 'Groen' s'est intéressé à un dialogue sur les mesures du Plan Sophia. Cette différence n'est pas anodine et mériterait bien entendu d'être étudiée plus en détail car

elle illustre certainement des écarts voire des divergences de conceptions et d'approches entre le Nord et le Sud du pays.

Il serait inconvenant de qualifier ou de résumer les réactions de la 'société civile' de manière univoque mais il serait dommage de ne pas mettre en évidence quelques tendances qui se sont dégagées, avec ou sans surprises. L'accueil le plus favorable est bien sûr venu des ONGs, qu'elles militent plutôt pour l'environnement ou pour le social, domaines que le Plan Sophia recommandait de gérer en équilibre et en symbiose.

Les syndicats se sont montrés intéressés, en mentionnant (en 'off') un accord avec plus de 90% des mesures proposées mais en exprimant également qu'ils ne pourraient soutenir officiellement le Plan à cause de quelques points de désaccord. Les contacts avec les fédérations d'entreprises ont été cordiaux mais l'accueil moins favorable à mesure que la taille des entreprises augmentait.

Le Plan Sophia aura donc diffusé au moment opportun le message de la résilience, du retour à l'essentiel, de l'opportunité et de la désirabilité d'une relance économique corrigeant les défauts du 'business as usual'. Ses initiateurs peuvent se dire qu'ils ont 'fait leur part' et que leur travail aura eu un impact positif, même marginal, sur ce qui deviendra le 'Plan fédéral de relance et de résilience', 'Get up Wallonia' ou le 'Plan de relance et de redéploiement' du gouvernement bruxellois.

Mais la plus grande satisfaction des membres du RMG aura été de recevoir de multiples remerciements et encouragements très qualitatifs émanant des citoyens. En tous cas de tous ceux qui ont déclaré se retrouver avec bonheur dans la conception et les objectifs du Plan et témoigné de leur désir de vivre dans une société qui en appliquerait les propositions.

5. LEÇONS À TIRER, RÉFLÉXIONS POUR LA SUITE

Cet accueil, globalement favorable du côté francophone, incite à poursuivre l'aventure. Tout comme le fait d'avoir vu le secteur de la culture trouver une source d'inspiration dans le Plan Sophia pour établir ses propositions et venir s'y greffer pour le compléter avec un thème manquant jusque-là. Le besoin et la nécessité d'unir les efforts de toutes les 'forces progressistes' pour proposer un récit alternatif au 'business as usual' ont toujours été et restent bien présents.

Mais les réactions des syndicats et de plusieurs ONGs doivent aussi nous alerter sur un phénomène de fond, un symptôme qui indique combien il est difficile de réaliser la « grande alliance » autour d'un récit commun, en rassemblant en quantité et avec suffisamment de cohésion les forces qui appellent, le plus souvent en ordre dispersé, à une société plus équitable et respectueuse des limites planétaires.

Ce n'est pas sans tristesse qu'il faut constater la propension naturelle des organisations à vouloir systématiquement se distinguer les unes des autres dans ce qu'on pourrait appeler des 'courants alternatifs' (au pluriel). Or, pour contrer le solide (et seul) 'courant continu' prônant le 'business as usual', il leur faudrait précisément réunir leurs forces et se fédérer sur les 90 ou 95% d'ADN qu'elles ont en commun. Pourtant, ces organisations semblent préférer mettre en évidence les 5 ou 10% qui préservent leur 'spécificité', sans doute pour justifier leur raison d'être mais manquant ainsi le vrai enjeu qui est de trouver un consensus solide autour d'un récit commun.

Quoi qu'il en soit, le 'Plan Sophia' est et restera une belle aventure. Il a noué et renforcé des liens, il a consolidé un réseau et des groupes de travail. Tous les participants se sont réunis au sein et autour du Resilience Management Group, sans doute parce que c'était un mouvement, un élan et pas une nouvelle organisation avec ses règles et statuts. Un vent fort d'espoir a fait gonfler la bannière de la Sagesse. Il en reste un souffle qui alimente encore les contributeurs. On peut le réanimer à tout moment.





Roland MOREAU

Ancien Directeur général Environnement au SPF Santé, Représentant des ONGs environnementales au Conseil Economique, Social et Environnemental wallon (https://www.cesewallonie.be/)

PRIX DES ANCIENS PRÉSIDENTS

Le Prix des anciens présidents de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles récompense chaque année le stagiaire qui aura rédigé la meilleure consultation en la forme et au fond, sur un sujet imposé. Votre consultation (anonyme), adressée à la présidente de la Conférence, doit parvenir sous pli fermé, en deux exemplaires dactylographiés, au secrétariat de la Conférence pour le jeudi 11 novembre 2021 au plus tard. Les participants sont tenus de joindre à leur envoi une enveloppe scellée dans laquelle ils indiqueront leur identité et le numéro de téléphone sur lequel ils pourront être joints le soir de la délibération. La tradition veut en effet que le lauréat soit invité à rejoindre le jury, même très tard, après la délibération. L'anonymat des candidats dont la consultation n'aura pas été retenue sera préservé par la destruction des enveloppes contenant leur identité. Le prix sera remis lors de la séance solennelle de rentrée du 21 janvier 2022. Vous trouverez ci-dessous l'énoncé de la question qui a été rédigé par Me Anne-Claire Dombret, ancienne présidente de la Conférence, que nous remercions chaleureusement

Vous êtes consulté.e par M^{me} Var le 24 août 2021.

Elle vous explique qu'elle s'est séparée de son mari, M. Mirt, en juin 2020.

Ils s'étaient mariés en 2012 et avaient précédemment signé un contrat de mariage de séparation de biens.

Ils n'ont pas d'enfants.

Durant la vie commune, le couple a acquis une maison à Evere en août 2014, dans laquelle ils ont réalisé des travaux avant de s'y installer en mars 2015.

Ils y ont vécu jusqu'au 4 juin 2020, date à laquelle Mme Var est partie chez une amie pour quelques jours, ne supportant plus les tensions à la maison.

Elle est rentrée le 22 juin, et M. Mirt a quitté à son tour la maison le 1er août 2020, après avoir pris en location un appartement dans lequel il vit toujours.

Aujourd'hui, M^{me} Var et M. Mirt se sont accordés pour vendre la maison.

Ils ont trouvé un acquéreur, et la vente sera finalisée le mois prochain.

Après remboursement de l'emprunt hypothécaire, ils devraient récupérer 100.000 €, qu'ils pourront donc se partager.

C'est là que M^{me} Var se pose mille questions.

Tout d'abord, elle a vécu pendant plus d'un an dans la maison sans M. Mirt, et ce dernier estime subitement qu'elle lui devrait un loyer. Doit-elle s'inquiéter de cette demande?

Par ailleurs, M^{me} Var ne peut pas se résoudre à ce que le solde de vente soit partagé en deux, comme son mari le suggère.

Il faut savoir que sa tante est décédée en 2016, et qu'elle a investi l'ensemble de l'héritage (+/- 22.000 €) dans une magnifique terrasse à l'arrière de la maison.

Même si M. Mirt n'en avait que faire de cette terrasse ("Il préfère les jardins sauvages, et trouvait tout ce projet superflu!"), il n'empêche qu'elle a augmenté considérablement la valeur de la maison. Les acquéreurs en sont d'ailleurs la preuve, puisqu'ils ont confié aux époux lors de la signature du compromis que c'était la partie de la maison qui avait fini de les convaincre d'acheter.

Outre cet investissement en argent, M^{me} Var a aussi investi tout son temps dans les travaux à l'époque de l'acquisition : elle se rendait tous les jours sur le chantier, était le point de contact de tous les corps de métier et a choisi chaque dalle de carrelage, chaque planche de parquet et chaque pot de peinture toute seule, sans aucune intervention de

Cela lui a certainement pris plusieurs heures par jour, pendant bien six mois.

Mais il est vrai aussi que toutes les années où le couple a vécu ensemble dans la maison, c'est Monsieur Mirt qui a remboursé les trois quarts du crédit... "C'est bien normal", vous dit-elle, "mon mari gagne trois fois mieux sa vie que moi!"

M^{me} Var voudrait connaitre ses droits et obligations et les éventuels risques qu'elle encourt relativement aux différents sujets qui ont fait l'objet de votre entretien, afin qu'elle puisse au mieux poursuivre ses négociations avec son mari.



Anne-Claire DOMBRET Ancienne Présidente de la Conférence du jeune barreau Avocate au barreau de Bruxelles



Grâce à *Easydrafting*, personnalisez facilement vos actes et contrats à partir d'une bibliothèque de modèles

Disponible au sein de la base de données Strada lex, *Easydrafting*, véritable outil de modélisation, vous permet de générer de façon rapide et intuitive des documents juridiques sur mesure.

Vos avantages:

- Vous gagnez un temps précieux dans la réalisation de vos documents.
- Ce temps gagné vous permet de vous consacrer davantage à des dossiers à plus haute valeur ajoutée pour votre business et de développer votre activité de conseil et de service auprès de vos clients.
- Tous vos modèles sont centralisés en un seul endroit pour une meilleure accessibilité.

- Vous bénéficiez de modèles fiables et actualisés régulièrement ainsi que d'un environnement de travail entièrement sécurisé.
- Vous avez la possibilité d'intégrer et d'exploiter de façon illimitée vos propres modèles et documents grâce au pack Easydrafting Custom.

Domaines de modèles actuellement disponibles:

- Les essentiels du droit
- Droit économique et des sociétés
- ▶ Droit de l'IP/IT

strada lex

Professional Control of Control o

Demandez-nous une démo gratuite et découvrez notre offre complète sur stradalex.com/fr/easydrafting





Des cerisiers de Kyoto à la forêt tropicale du Costa Rica, il n'y a qu'un pas, que notre présidente a franchi allègrement en emmenant une trentaine de membres de la Conférence, testés et masqués, à la découverte de ce pays d'Amérique centrale dont la devise « Pura Vida » est déjà tout un programme.

Les amoureux de la nature à la recherche d'une flore inhabituelle et d'une faune rarement observée n'ont pas été déçus, pas plus d'ailleurs que les amateurs d'émotions fortes; nous y reviendrons.

Dès le lendemain de notre arrivée à San José, capitale résolument moderne de ce petit pays qui a renoncé à son armée et qui se targue d'être le plus écologique au monde, nous avons rejoint la côte caribéenne. Au son de la salsa, nous avons voyagé dans un car super équipé, en compagnie de notre guide local Keyler dont il s'est avéré que la compétence n'avait d'égal que la gentillesse.

En canot ou en pirogue, pour les plus sportifs comme Didier Chaval et Anne-Véronique Stainier, tels de vrais explorateurs, nous avons découvert la région de Tortuguero et croisé singes hurleurs, singes araignées, crocodiles, hérons et autres toucans.

Très vite, les nombreux commissaires présents et la présidente ont donné le ton : ce voyage serait celui de l'amitié, de la bonne humeur et de l'inédit...

Jugez plutôt : à peine étions-nous remis de nos découvertes tropicales que nous étions en route pour le volcan Arenal où nous attendaient d'autres joyeusetés.

Randonnée équestre façon gaucho pour certains, descente en rafting pour d'autres, les plus mouillés n'étant pas nécessairement ceux que l'on croit lorsque la pluie tropicale, courte mais drue, s'en mêle.

Le volcan Arenal nous réservait encore d'autres surprises. Carole Pienick et Quentin Vandersmissen notamment se souviendront du pont de singe à franchir en surmontant leur vertige.

Nadine Kalamian, Séverine Vandekerkove, Nathalie Demarque et les autres téméraires pourront raconter à leurs enfants et petits-enfants comment, casqués de vert, pendus à un câble à quelques centaines de mètres d'altitude, ils ont joué au tyrolien à près de 65 km/heure au-dessus du vide.

















Vous l'aurez compris, au cours de ce voyage, de paresseux, il n'y eut que les petits mammifères arboricoles croisés le long de la route ou dans la forêt humide.

Nous avons poursuivi notre voyage vers la côte Pacifique où nous attendaient d'autres aventures, pas nécessairement au programme.

Après avoir été à la recherche du mythique quetzal et trouvé d'énormes mygales dans la forêt des nuages qui porte bien son nom, nous avons profité des eaux limpides de l'océan Pacifique à bord d'un catamaran privatisé qui nous a fait revivre les meilleurs épisodes de « la croisière s'amuse ».

A la veille de notre départ, après avoir subi le test imposé par les autorités costaricaines, nous étions fins prêts pour la soirée de clôture, belles robes, toasts et autres chansons au programme.

De dîner de gala il n'y eut que repas servis dans des boites en carton et de chansons que celles échangées via notre groupe whatsApp: nous étions tous mis en quarantaine suite à un faux test positif! Tout cela n'a pas entamé notre bonne humeur et a renforcé les liens entre tous les participants.

Dûment entrainés (j'allais oublier la descente en rappel, au cours de laquelle, les plus aguerris comme Maurice ont montré la voie aux petits nouveaux plutôt doués), avec une belle unanimité, nous avons décidé de nous exfiltrer façon « Bureau des légendes » et de rejoindre l'aéroport de San José en espérant ne pas être arrêtés par les autorités douanières.

Finalement, sous la houlette de notre guide et grâce à l'intervention efficace de notre parfaite hispanophone Isabelle Andoulsi auprès d'un confrère costaricain et du ministre du tourisme, nous avons tous été autorisés à embarquer.

Merci à Pana pour y avoir pensé, merci à Bruno pour l'avoir organisé, ce voyage restera gravé dans toutes les mémoires des participants.



Carine VANDER STOCK Avocate au barreau de Bruxelles



CONCOURS INTERNATIONAL D'ART ORATOIRE 2021

Mesdames et Messieurs les Bâtonniers,

La Covid-19 nous a éloigné le temps d'une année. Il est temps de préparer nos retrouvailles.

Comme chaque année, le concours d'éloquence est un temps fort de notre congrès. J'ai l'honneur de succéder cette année à notre confrère Delphine JAAFAR et j'espère, avec votre aide, que la version 2021 du concours sera historique.

Le concours est ouvert à tou.te.s les avocat.e.s de moins de 35 ans présentés par leur Ordre.

Les éliminatoires se feront sous la forme de l'envoi d'un texte exposant les actes fondamentaux du discours et d'un vidéogramme d'une durée de cinq minutes qui seront envoyés par voie numérique à contact@cib-avocats.org au plus tard le 20 septembre 2021.

Les candidatures envoyées l'année dernière avant l'annulation du congrès devront être renvoyées et ne seront pas prises en compte.

Un jury constitué de professeurs d'université, de Bâtonniers et de personnalités de la société civile déterminera en dernier ressort les finalistes.

Ceux-ci seront invités au congrès de Libreville et leurs frais de déplacement, d'hébergement et de congrès pris en charge par la CIB.

Les finalistes prononceront un discours d'une dizaine de minutes devant les participants au congrès et le jury choisira les deux lauréats.

Les critères sont le thème choisi, la qualité de la démonstration et l'éloquence du candidat.

On rappellera qu'il ne s'agit ni d'une plaidoirie, ni d'un exposé mais d'un discours. Les candidats sont invités à choisir une situation ou un cas réel ou de fiction qui les touche personnellement et à traiter le sujet : « Injustice(s) ».

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Bâtonniers, l'expression de mes sentiments les mieux dévoués et les plus cordiaux.

Dominique TRICAUD Trésorier Ancien Membre du Conseil de l'Ordre Ancien Secrétaire de la Conférence



#VIVELAREVUE!

Grâce à l'incroyable capacité de résilience... AR Grâce à une équipe de 11 millions... AR AD La Revue du Jeune barreau a eu lieu !!! AR Et quelle Revue! AD On a eu peur quand même, entre le Covid, le Conseil d'Etat et les problèmes techniques du premier soir, c'était inespéré AR C'était finement joué, cette panne vidéo qui a déplacé le verre de fin de spectacle au début, ça évitait les rassemblements au bar après le spectacle sans distanciation et autres précautions... AD Anne, ne commence pas. Retenons plutôt que l'acharnement de Louis Godart a payé! Son introduction était géniale! Nous connaissions déjà ses qualités en tant qu'imitateur, mais en ancien magistrat au nœud de papillon devenu ministre de la justice auto-proclamé, il bat tous les records. Réaffecter le palais de justice en hôpital, ça en jette! ΑD Un guest de luxe... En tout cas, un des grandes qualités de cette revue c'était son originalité. On est sorti des thèmes habituels et c'était pas plus mal Tu vois que cette crise a du bon! Les avocats peuvent tous être utiles, avec un peu de capacité d'adaptation... AD AR Audrey, ne commence pas... Sinon Céline Van Lierde remontera sur scène... AD Avec Caroline Compagnon ! Tant qu'à être imitées, autant que ce soit par des personnalités aussi talentueuses! Il faut dire que ce sketch était mythique. Entre la porte de Brandebourg en petits pois et le cabinet Audrey, Audrey, Audrey & Audrey, c'était PARFAIT! Sans oublier **Antoine Grégoire** dans le rôle de ton âme sœur 😂. Bourré de charme ce garçon, n'est-ce pas ?! 😂... C'est sûr que je n'écouterai plus jamais Bruel de la même façon Ce passage a même réussi à me rendre Verlinden sympathique, c'est dire. AR C'est grâce au talent de **Charlotte Sartori**, sur tous les fronts dans cette revue. Quelle polyvalence! Cette revue était pleine de perspectives positives, ça reflétait la bonne humeur et la bienveillance.

ΑD A l'image de Panagiota Baloji, qui était parfaite en coach en développement personnel un peu barrée! Une présidente du Jeune Barreau qui fait la revue, c'est déjà exceptionnel! La Commission lui a d'ailleurs rendu un bel hommage, à elle et sa présidence pas facile! AR Sans oublier la joie de vivre communicatrice d'Hanna Bouzekri, qui a assuré tous les rôles. Elle était parfaite en standardiste du Hôpital/Zienkenhuis, distillant son sourire et sa bonne humeur! Ca faisait du bien! AD C'est vrai, avec elle, même le Codeco avait l'air fun AR Vocalement, c'était aussi une revue d'un très grand cru! Queen, Abba, ... et puis la chanson de l'Orateur! AD AR Audrey Lackner et Nicolas Gillet s'en sont sortis comme... des Kings! Mais ça c'est Nico! Ce mec a tous les talents. De chanteur à comédien, il faisait presque la reprise de « la Grenade » et sa critique du Pan. Le trio, Audrey, Céline et Caroline, ça AR Et exécuté avec élégance. Un sacré retour de bâton! À propos de retour, on a même vu Simon Menschaert AR C'était l'année des guests! Et en conteur d'histoires au pays des fous, il excelle comme toujours! AD 🗦 😂 ça donnerait presqu'envie d'une revue des anciens : AR Si les conditions sanitaires le permettent! AD Allez-y, moi je m'occupe des kinderen. Et puis, j'ai confiance dans la persévérance du Jeune Barreau! AD l'essentiel. Car après tout, 🔐 je sais bien qu'on l'a trop dit, mais disons-le quand même, on les aime !... Audrey DESPONTIN Anne REUL

Avocate au barreau de Bruxelles

Avocate au barreau de Bruxelles









NÉNU RESTAURANT Rue Dejoncker, 21 1060 Saint-Gilles www.nenu.be

LES ODB'S VOUS RÉGALENT

Chers amis,

Cette année, les officiers de bouche entendent bien mettre des paillettes dans votre vie et dans votre assiette. Sélection minutieuse des lieux de nos activités pour que le plaisir soit aussi culinaire ? Evidemment ! Mais aussi des recommandations de bonnes adresses à découvrir.

N'ayant peur de rien, nous arpenterons, par vents et marrées, les bonnes adresses bruxelloises pour vous suggérer, dans chaque périodique, une nouvelle table à tester d'urgence.

Première adresse de notre guide spécial CJBB : le restaurant Nénu situé à Saint-Gilles, à deux pas du Palais.

Sa réputation n'est plus à faire et pour cause. Nous n'avons pas été déçues ... Une petite merveille où vous pourrez déguster, dans un décor épuré et chaleureux, une cuisine vietnamienne revisitée à la sauce trendy. Le concept ? De petits plats de la streetfood vietnamienne à partager. Nous vous conseillons de commander plus ou moins 3 tapas par personne et de partager pour découvrir un maximum de saveurs.

Accrochez-vous, vos papilles ne sont pas prêtes tant les saveurs sont surprenantes et variées! Okras grillés, salade de papaye verte avec bœuf séché, poulpe grillé au binchontan, citronnelle et oxalys, udon sauté, aubergine et guanciale, ... Votre vocabulaire culinaire vietnamien est un peu rouillé? Ce n'est pas grave, Pierre se fera un plaisir de vous décrire le contenu des mets proposés. Les becs sucrés y trouveront également leur bonheur : les desserts valent à eux seuls le détour : bounty glacé, crumble expresso et chocolat chaud ou encore baba au rhum « Don papa » coco, mangues et piments.

Notre dévouement a eu une seule limite : la carte des vins que nous n'avons que parcourue. Notre excuse : l'incroyable carte de cocktails dont nous avons fait notre priorité.

Si certes, l'addition peut s'avérer un peu salée (bien que proportionnée au nombre de cocktails sirotés), nous avons passé un excellent moment attablées et ne manquerons pas d'y revenir.

Rendez-vous au prochain périodique!

PS : Un grand merci à Me Gérard Kuyper qui nous a inspiré à renouveler cette tradition.



Sophia AZZOUG Officier de bouche Avocate au barreau de Bruxelles



Margaux KERKHOFS
Officier de bouche adjoint
Avocate au barreau de Bruxelles



Madagascar... la mystérieuse, la fascinante, l'insolite! Ses nombreux surnoms en disent long sans pour autant lever le voile de la découverte qui nous y attend : l'île rouge, la grande île, l'île continent ou tout simplement "Mada" avec une touche de familiarité.

Avec ses 1.580 km de long et 580 km de large, la plus grande île d'Afrique est située au Sud-Ouest de l'Océan Indien. Si sa taille permet une variété impressionnante de paysages et d'écosystèmes, c'est son évolution en isolement tout relatif qui intrigue le plus.

Au cours des 10 derniers jours du mois d'avril 2022, la Conférence du jeune barreau vous propose de partir à la découverte de l'authentique et préservée région Est de Madagascar au départ des hauts plateaux qui entourent Antananarivo, la capitale, vers les plages de sable blanc en passant par les forêts tropicales.

Avant de dévoiler l'île de Sainte-Marie avec ses décors de carte postale et ses fonds marins d'une richesse exceptionnelle, les étapes de l'itinéraire comprendront la faune et la flore variées du parc d'Andasibe, celles des régions lacustres d'Ankanin'Nofy et la vie au quotidien le long du fameux Canal des Pangalanes.

Tout en vous réservant de belles surprises et de nombreuses rencontres, le circuit choisi sera placé sous le signe du tourisme responsable. Pour n'en citer que certains aspects, nous partirons à la rencontre des habitants et tenterons de comprendre leurs défis quotidiens. Les différents peuples de Madagascar vous charmeront par leur gentillesse et amabilité.

Un voyage qui s'annonce riche en émotions!

SÉANCE D'INFORMATION LE 5 OCTOBRE 2021 À 19H30 Vestiaire des avocats - Palais de justice



« Eu égard à l'incertitude actuelle concernant les restrictions sanitaires, il conviendra de s'en référer à l'événement disponible sur le site de la Conférence, pour vérifier les modalités pratiques de chaque formation (webinaire et/ou présentiel,...) »

09/09/2021 (DE 14H À 18H30)

Après-midi d'études en droit de l'insolvabilité : sauver l'activité des entreprises après la crise Retrouvez tous les intervants sur www.cjbb.be

20/09/2021

Changement de langue en matière pénale : étude de cas tirés du droit de la circulation routière M^{es} Onur Yurt et Cavit Yurt, Avocats au barreau de Bruxelles

21/09/2021

Que couvre exactement l'assurance RC auto obligatoire ? Développements récents en droits européen et belge M^e Renaud Vanbergen, Avocat au barreau de Bruxelles - Spécialiste en droit des assurances

Retrouvez toutes nos formations sur www.cjbb.be

LIEU ET HEURE

Salle Marie Popelin (Rue de la Régence, 63 à 1000 Bruxelles) – De 12h à 14h Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires, les prochains Midis de la formation auront lieu en présentiel.

PRIX

Stagiaires : 10 EUR - Avocats inscrits au tableau et autres : 15 EUR Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du Midi de la formation lorsqu'il est suivi en présentiel.

INSCRIPTION

Inscriptions préalables et paiement en ligne exclusivement sur www.cjbb.be En cas de problème, veuillez adresser un courriel à : secretariat@cjbb.be Les inscriptions sont permises jusqu'au matin même de la formation (à 11h30 au plus tard)

FORMATION PERMANENTE

La participation aux Midis de la formation donne droit à 2 points de formation permanente (sous réserve d'agrément).

FORMATION EN DIFFERÉ

Vous n'avez pas pu assister à un des Midis de la formation que nous vous proposons ? Qu'à cela ne tienne, la CJBB 2.0 vous offre la possibilité, dès la semaine suivante, de visionner le Midi de la formation manqué à votre meilleure convenance depuis votre canapé, en vous rendant directement sur notre site internet : www.cjbb.be.



Sous la coordination de Thierry Tilquin

La nécessité d'une approche durable du fonctionnement des entreprises, définie comme visant entre autres la prise en compte de considérations environnementales (référence à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci, ainsi qu'à l'environnement de manière plus générale et aux risques qui y sont liés) et sociales (questions d'inégalité, d'insertion, de relations professionnelles, d'investissement dans le capital humain et les communautés) est au centre de l'action de l'Union européenne consistant à influencer, notamment par des obligations d'information ou la définition de normes, le fonctionnement des structures sociétaires et la conception des instruments financiers.

Le colloque a pour but d'examiner la cohérence d'ensemble du dispositif européen et d'examiner, dans cette même ligne, les apports du CSA (nouvelle définition de l'objet de la société et renouveau possible de la société coopérative) et du Code de gouvernance belge des entreprises.

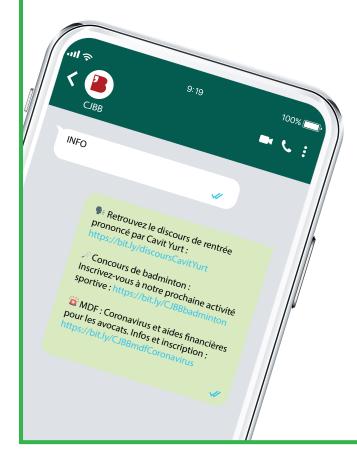
La participation au colloque donne droit à **4 points** de formation permanente Avocats.be, Chambre des notaires, IEJ,IRE,IEC,IPFC. Une attestation sera remise aux participants le jour même sous réserve d'agrément par l'OBFG.

Informations complémentaires, tarifs & inscriptions : www.cjbb.be



37





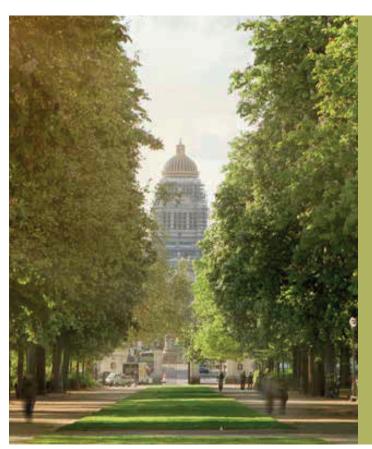
La CJBB est aussi sur WhatsApp!

Comment recevoir les notifications hebdomadaires de la CJBB?

- 1. Ajoutez « La CJBB » dans votre liste de contact avec le numéro **0492 17 88 34**
- 2. Lancez ou téléchargez l'application WhatsApp
- 3. Envoyez le message «INFO»* au contact « La CJBB ».

La CJBB vous enverra un message de confirmation de votre inscription. Pour vous désinscrire, il suffit d'envoyer le message «STOP»* au même numéro.

*En envoyant "INFO", vous acceptez de recevoir les messages hebdomadaires de la CJBB et consentez à ce que votre numéro de téléphone soit enregistré dans la base de données de la CJBB. Votre numéro de téléphone sera anonymisé, ne sera utilisé à aucune fin commerciale et ne sera pas partagé. En envoyant le message «STOP», la CJBB vous retirera de la liste de diffusion et votre numéro sera définitivement supprimé de la base de données de la CJBB.



Les langues du monde au Cœur de l'Europe

Depuis plus de 21 ans au service des avocats de tous les barreaux de Belgique et à l'étranger

Traductions juridiques, techniques, médicales et financières

Toutes langues

Avenue Louise 146 • 1050 Bruxelles • Tél. +32 2 646 31 11 Fax : +32 2 646 83 41 • translat@pauljanssens.be





www.pauljanssens.com



ACTIVITÉS



17 Tournoi 09 de golf



28 Initiation aux 09 danses latinos

26 Championnat 70 de karting



Informations complémentaires, tarifs & inscriptions www.cjbb.be

